

Penser son milieu avec son milieu

Numéro 134, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67527ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(2012). Penser son milieu avec son milieu. *Continuité*, (134), 52–54.



PENSER SON MILIEU AVEC SON MILIEU



Ce printemps, Action patrimoine a convié des experts ainsi que des citoyens et des élus de l'île Verte à se pencher sur les actions à prendre pour valoriser le patrimoine bâti et les paysages de leur milieu.

Photos: Louise Mercier

Ce printemps, Action patrimoine a créé une formule dynamique, à titre expérimental, pour susciter et partager une vision d'avenir d'un milieu et de son développement. La journée se déroulait à l'île Verte, lieu iconique par excellence. Objectif : amener citoyens et experts invités à dégager des pistes d'action pour valoriser le patrimoine bâti et les paysages du lieu. Une formule souple a été privilégiée. La spontanéité a eu toute sa place. Le travail de fond effectué dans le milieu depuis une vingtaine d'années (inventaires, réglementation, plan directeur) a servi de point de départ pour développer un regard neuf sur ce qui fonc-

tionne et ce qui pose problème dans les mesures et les moyens mis en place à ce jour.

ENJEUX ET CONTEXTE

Depuis quelques décennies, petites et grandes municipalités ont pris des mesures et adopté des règlements pour protéger le patrimoine et les paysages de leur territoire. Beaucoup de citoyens ont porté la cause du patrimoine avec des moyens inégaux et une écoute assez variable des responsables en place. Cet automne, la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel entre en vigueur, reléguant une part considérable de la responsabilité du patrimoine aux instances locales et régionales. Un

constat s'impose : les élus et les acteurs municipaux disposent de peu de ressources humaines, matérielles ou financières pour s'acquitter d'une façon éclairée de cette tâche, parfois titanique dans de tout petits milieux. Comment faire beaucoup avec peu ? Qui sont les acteurs de la réussite du projet urbain et de l'intégration du patrimoine dans ce projet ? Ces questions se posent avec acuité.

Notre intention ici n'était pas de vider la question, mais bien d'apporter l'éclairage de notre pratique. Un village, un quartier, une ville qui met le patrimoine au cœur de ses préoccupations urbaines et territoriales, avec des outils de concertation et de mobilisation de ses citoyens, arrive à des résultats probants à l'œil nu : la population y reste, les visiteurs y sont attirés.

LES CONDITIONS GAGNANTES

Consultation, dialogue, concertation

C'est la collaboration de tous les acteurs du milieu et la qualité des moyens mis en œuvre qui assureront le succès de l'entreprise. La participation populaire est déterminante : les citoyens connaissent leur milieu ; ils ont à cœur le destin de leur quartier, de leur village, de leur île ; ils désirent un cadre de vie agréable et identitaire. A priori, ils sont nombreux à vouloir discuter des enjeux de la protection de leur patrimoine. S'ils sont consultés en amont du processus décisionnel, leur contribution sera d'autant plus significative. Et pour que le dialogue citoyens-Ville soit efficace, le débat devra être franc et les positions adoptées devront se traduire dans les décisions subséquentes.

Intentions et stratégies

L'écoute des besoins exprimés par les citoyens et le partage d'une vision commune avec les pouvoirs en place doivent se répercuter dans les priorités de la municipalité. Pour concrétiser ces priorités, la municipalité adoptera des lois et des règlements, proposera des incitatifs financiers, développera des stratégies et des orientations pour atteindre ses objectifs. Parfois, les moyens à mettre en œuvre sont plus simples qu'il n'y paraît et ne nécessitent ni règlement ni mesures incitatives. Des régions ont réussi de très bons coups en misant sur la sensibilisation et l'effet d'entraînement : dans le Kamouraska, la protection des petits patrimoines, et par conséquent d'une part des paysages, constitue un exemple éloquent. Il y a place pour l'imagination et l'innovation dans ce domaine également.

Lien entre connaissance et action

Quoiqu'elle se soit développée de façon inégale et qu'elle soit le fait d'un nombre trop restreint d'acteurs municipaux, l'expertise en patrimoine existe au Québec. Il faut y recourir de toute urgence pour éviter les interventions à moitié ou mal réussies. Cette expertise existe dans nos universités, nos organismes en patrimoine, nos entreprises spécialisées, quand ce n'est pas directement dans certains services municipaux ou encore, dans les petits milieux, chez des citoyens impliqués, voire dans le comité consultatif d'urbanisme. Le défi avec la création des conseils locaux du patrimoine, comme l'exige la nouvelle loi, sera justement de s'adjoindre cette expertise pour éviter les faux pas ou les déra-

pages. La bonne volonté ne suffit pas quand il s'agit d'une ressource aussi fragile que le patrimoine.

Une connaissance réelle du milieu, de son évolution, des effets des anciennes décisions est essentielle pour asseoir la stratégie future. Pour assurer un développement cohérent et durable du territoire, il faut mettre l'accent sur la préservation de ses caractères distinctifs et prévoir des mécanismes de contrôle des transformations à venir.

À L'ÎLE VERTE

Cette rencontre à l'île Verte, réunissant 7 experts et 25 citoyens et élus, a servi de miroir à une action très bien canalisée dans ce territoire insulaire. En présence d'une collectivité qui discute très ouvertement des enjeux qui la touchent, qui possède une véritable culture de la participation, les discussions se sont organisées autour des quatre thèmes suivants :

- « Nous avons une île en héritage. » Elle se caractérise par ses paysages naturels, ses paysages humains, son architecture traditionnelle, sa tradition de villégiature et ses traditions maritimes. Quels sont les traits qui contribuent le plus à son originalité ?
- « Les insulaires se sont dotés d'outils de protection du paysage et d'intégration architecturale. » Nous avons fait le pari que leur préservation est au cœur de notre développement communautaire. Nos paysages évoluent. Quelles menaces pèsent sur leur intégrité ?
- « Nous devons faire le bilan de l'efficacité de la réglementation actuelle. » Nos règlements ont-ils su encadrer

Quelques-uns des 32 participants à la rencontre savourent les paysages de l'île Verte avant de réfléchir ensemble à leur avenir.



adéquatement l'évolution du paysage et de l'architecture ? Doit-on offrir plus de liberté architecturale dans certaines zones ?

- « Il faut définir les orientations prioritaires de préservation et de gestion des paysages insulaires pour l'avenir. » D'autres interventions sont-elles nécessaires pour orienter de façon harmonieuse l'évolution de l'île Verte ?

Action patrimoine a permis de cerner quelques points

La nécessité de renforcer les mesures de protection des paysages de l'île, de ses vues et de ses perspectives maritimes est ressortie des discussions.

Il est également apparu urgent de protéger les bâtiments secondaires, témoins de la vie agricole et maritime de l'île.



sensibles exigeant une intervention prioritaire pour préserver les acquis et pérenniser le patrimoine bâti. Les résultats de la journée du 26 mai sont probants. L'échange a permis de dégager deux points majeurs qui nécessitent une intervention à court terme : on doit renforcer certains aspects des mesures de protection des paysages de l'île, de ses vues et de ses perspectives maritimes maintenant mis à mal par la déprise agricole et on doit rapidement protéger les bâtiments secondaires témoins de la vie agricole et maritime fragilisés par le délaissement de ces activités économiques. De l'avis de tous, une bonne réglementation a favorisé la préservation des éléments identitaires du paysage insulaire. Des mesures, contraignantes certes, ont favorisé une architecture

de qualité pour les nouvelles constructions et une implantation respectueuse de la trame ancienne. À ce moment-ci, un ajout à la réglementation serait inutile selon le milieu. Consolider les acquis commande plutôt de faire place à l'imagination : on s'est montrés ouverts à des solutions parfois aussi simples que de recourir aux services d'un regroupement forestier régional pour l'entretien des bois

sés privés ou mettre en place un système coopératif pour partager les services nécessaires à l'entretien des espaces en friche, ou encore, s'inspirer d'exemples réussis ailleurs pour résoudre des problèmes de protection, d'entretien et de changements d'usages pour les bâtiments secondaires menacés de disparition. Autant de pistes qui impliquent des stratégies et des initiatives de la part de la municipalité et de ses citoyens.

Parions que cette solidarité insulaire portera ses fruits et qu'elle servira d'exemple ailleurs au Québec. D'ailleurs, Action patrimoine estime qu'une mise en commun des réalisations positives en patrimoine un peu partout sur le territoire québécois aurait un effet d'entraînement. L'organisme entend jouer un rôle de catalyseur en ce sens par l'entremise de son site Internet.

À LIRE

Sous la direction de Mario Gauthier, Michel Gariépy et Marie-Odile Trépanier, *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme. Planification territoriale, débat public et développement durable*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, 353 pages.

Charles Méthé et Louise Newbury, « Île Verte. Évolution et persistance des paysages », *Continuité*, n° 100, printemps 2004, p. 43.

LA CHRONIQUE POINT DE MIRE REFLÈTE LA POSITION D'ACTION PATRIMOINE DANS CERTAINS DOSSIERS CHAUDS.